



Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux **ARPA**  
10 rue Sorgentino 06300- NICE 04.93.26.29.70

Association reconnue d'utilité publique  
par décret du 26/07/2006 n° 0600157D  
SIRET -439 608 3156 00014 APE 913E

courriel: [arpanimaux@wanadoo.fr](mailto:arpanimaux@wanadoo.fr)

site <http://arpa-animaux.com/>

Novembre 2013

Cher(e) Ami(e),

Dans un mois Noël sera là. Cette jolie célébration est aussi pour nous, protecteurs de nos amis à 4 pattes, une source d'inquiétude : car un animal n'est pas un cadeau, un animal ne s'offre pas comme un objet ! Combien de « cadeaux » avons-nous déjà recueillis chaque début d'année ? Beaucoup trop hélas !

Diffusez le message largement et rendez-vous également sur le site de la Fondation 30 Millions d'Amis afin de signer la pétition en ligne pour faire changer le statut de l'animal dans le Code Civil où il est désigné comme ...un meuble ! Non. L'animal est un être vivant. Il aime et il souffre ! Merci à vous d'inciter vos parents et vos amis à signer, car, si cela aboutit, c'est le sort entier de l'Animal qui évoluera enfin.

**Souhaitons que cette campagne de signatures, déterminante pour la vie et le respect des animaux, soit plus forte que tous les lobbies qui s'y opposent.**

**Ce combat est national, mais notre action sur le terrain, si limitée soit-elle géographiquement, est également très importante, parce qu'elle permet, elle aussi, de sauver des vies.**

Notre quotidien est certains jours heureux, lorsque nous arrachons un animal au triste sort qui l'attendait, et certains jours tellement difficile, notamment face au nombre croissant de maltraitances qui nous sont signalées. Nos pouvoirs d'action sont malheureusement peu étendus, car, chaque fois que nous voulons déposer plainte, nous ne recevons pas l'aide publique qui nous serait due, et nombre de dossiers sont classés sans suite. Nous manquons d'ailleurs à ce sujet d'enquêteurs bénévoles. Si ce travail, qui est à la fois le plus difficile mais aussi le plus exaltant de la protection animale, vous intéresse, n'hésitez pas à nous le faire savoir en cochant la case correspondante dans le bulletin ci-joint ; tous les renseignements vous seront alors fournis.

Voici donc quelques exemples de nos sauvetages :

- **Une petite chatte rousse de 6 ans**, battue violemment par son propriétaire (en psychiatrie aujourd'hui) que nous avons prise en charge après plusieurs jours de négociation. Elle est très craintive, mais on espère pour elle une famille aimante (enfin !).
- **2 chatons de 2 mois**, récupérés en Lozère : ils avaient été jetés dans un des enclos d'un parc à loups ! Ils viennent d'être adoptés ensemble.
- **Un chat noir de 10 ans**, que nous sommes allés chercher dans le Var à St Aygulf car aucune association varoise n'en voulait du fait qu'il était vieux et ...noir. Il attend une adoption dans une de nos familles d'accueil.
- **« Minette », petite chatte noire de 10 ans**, récupérée après le décès de sa propriétaire. La famille n'en voulait pas et voulait la mettre à la rue. Elle vient d'être adoptée par une autre dame âgée.

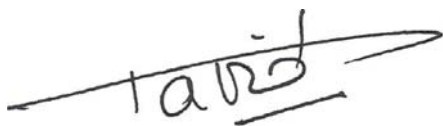
- **Un petit chaton femelle de 1 mois ½** récupéré dans une bouche d'égout. Sans nourriture pendant plusieurs jours, elle est amaigrie, très affaiblie et souffre d'ulcères oculaires. Elle est en soins intensifs.
- **Une jolie petite chatte blanche de 1 an** environ, abandonnée dans une grande surface. Il a fallu plusieurs jours avant que nous l'attrapions. Elle est très gentille et attend une nouvelle famille.
- **« TARA », petite chienne croisée épagneul de 1 an** trouvée attachée dans les bois au-dessus de Menton. Nous sommes allés la chercher, elle est aujourd'hui adoptée. Merci à la SPACA de Vence qui l'a hébergée dans l'urgence.
- **« ROMY », carlin noire femelle de 1 an**, retirée à sa propriétaire qui la faisait vivre dans un clapier à lapins. Atteinte d'une maladie de peau, elle est en soins et attend une bonne adoption.
- **« GILDA », chienne croisée patou de 3 mois**, sauvée de la noyade. Le berger avait déjà noyé cinq chiots avant que nous soyons prévenus. Elle a été adoptée.
- **Un perroquet de 45 ans** que nous avons pris en charge après un décès. Il a été placé.
- **Plusieurs chiens, chats, lapins nains et furets** sortis de la fourrière après leur délai effectué. Tous ont trouvés des adoptants sauf 2 furets qui attendent encore une famille.

Comme à chaque fois, cette liste pourrait être encore plus longue et toutes ces vies sauvées sont un énorme réconfort. C'est là que nous puisons la force de continuer, la force d'avancer.

**Certes ces sauvetages coûtent aussi fort cher (vous connaissez nos difficultés), mais jamais nous ne refuserons de sauver un animal parce que la facture est trop lourde car c'est aussi grâce à vous, à votre fidèle soutien, que nous pouvons respecter notre éthique du respect de la vie. Sachez que, du fond du cœur, nous vous en remercions.**

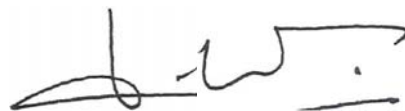
En vous espérant nombreux à notre « kermesse de Noël » du 8 décembre, et à nos futurs repas, nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, à vous et à tous ceux que vous aimez, humains et animaux.

Avec toute notre amitié.



**Anne-Marie DAVID**

Directrice



**Jacques LEBOUCHER**

Président

**P.S** : Votre aide peut également être précieuse si :

- vous connaissez des commerçants susceptibles d'accepter un de nos troncs.
- vous avez du temps libre, pour participer à nos « opérations caddies » dans diverses grandes surfaces.

**BON DE SOUTIEN**

NOM.....PRENOM.....

Adresse Complète.....

.....

.....

Soutiens l'œuvre de l'A.R.P.A en versant un don de.....euros

Chèque à libeller à l'ordre de l'ARPA et à adresser à : 10, rue Sorgentino, 06300 Nice.

**Votre don donne droit à une réduction fiscale. 66% de votre don sont déductibles de vos impôts, à concurrence de 20% de votre revenu imposable.** Un seul reçu fiscal (regroupant tous vos dons) vous sera adresse en début d'année suivante, la loi ne faisant pas obligation de délivrer un reçu fiscal pour chaque don effectuée (dans la limite de 50.000 euros).

Reconnue d'utilité publique depuis le 26 juillet 2006, l'ARPA est habilitée à recevoir des legs et des donations (un bien immobilier), cette reconnaissance lui garantit l'exonération des droits de succession.

**SI VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER**

**ETRE BENEVOLE**

*Je serais intéressé(e) et souhaiterais obtenir des renseignements sur:*

- *Parrainer un animal*
- *Tenir un stand (toujours à deux) pour nos « opérations caddies» dans les grandes surfaces*
- *Rechercher de nouveaux supermarchés favorables*
- *Déposer un ou plusieurs troncs chez des commerçants amis des animaux.*
- *Aider sur le terrain lors de nos kermesses*
- *Participer aux enquêtes*
- *Faire des adhésions ARPA dans mon entourage*

NOM .....PRENOM.....

Tel: .....

Adresse mail .....

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**LE DIMANCHE 8 DECEMBRE 2013**

**de 10H à 17H NON STOP**

**Grande Kermesse Braderie de Noël** à la salle Paroissiale de l'église Jeanne d'Arc (Nice Nord) située rue Caroline (2ème rue à gauche après l'église). Possibilité de parking face à l'église (gratuit le dimanche). Buvette et buffet sur place et de nombreuses bonnes affaires. **VENEZ NOMBREUX !**

**LE VENDREDI 24 JANVIER 2014 A 20H**

**Dîner dansant** au Restaurant « LES PALMIERS »

à Nice Nord, 1, avenue Palmiers/ Henri Dunant. 30 euros par personne (apéritif, vin et café compris). Possibilité de menu végétarien. Merci d'adresser votre réservation avec le bulletin ci-joint à notre permanence.

**LE SAMEDI 1ER FEVRIER 2014 A 12H30**

**Buffets salé-sucré au restaurant** «Le Caffé d'Angely ».

3, avenue des Diables Bleus à Nice. 30 euros par personne (apéritif, buffets, vin et café compris). Merci d'adresser votre réservation avec le bulletin ci-dessous à notre permanence.

### RESERVATION POUR LE REPAS DU 24 JANVIER 2014 à 20h

Restaurant « Les Palmiers ». 1 Ave des Palmiers/Henri Dunant.06100 Nice

NOM..... PRENOM.....

Je désire réserver .....repas à 30 euros.

Je joins ..... euros par chèque à l'ordre de l'A.R.P.A. Chèque à adresser à : « L'Alliance pour le Respect et la Protection des animaux » 10, Rue Sorgentino 06300 NICE

### RESERVATION POUR LE REPAS DU SAMEDI 1ER FEVRIER 2014 A 12H30

Restaurant «Le Caffé d'Angely » 3, avenue des Diables Bleus à Nice

NOM..... PRENOM.....

Je désire réserver .....repas à 30 euros dont .....repas végétariens.

Je joins ..... euros par chèque à l'ordre de l'A.R.P.A. Chèque à adresser à : « L'Alliance pour le Respect et la Protection des animaux » 10, Rue Sorgentino 06300 NICE